

AMBASSADE DE SUISSE - MADRID

FICHE DE TRANSMISSION : COMMUNICATION

Date : 22.4.1993
 N.réf. : 715.1(14) - 732.0 - SR/SUD
 Auteur : R. Staub
 Objet : Visite à Madrid, le 19 avril, d'une délégation suisse sous la direction du Prof. Heinrich Ursprung, Secrétaire d'Etat, accompagné de l'Ambassadeur François Nordmann, Directeur des O.I/DFAE

Destinataire : M. l'Ambassadeur François Nordmann,
 Directeur des OI/DFAE

Copie(s) à : ---

cc: L/S

an	NE				a/a
Date	27.4				
Visa					
EDA		23.04.93	15		
Ref.	o. 320.				



Entretiens de l'Ambassadeur Nordmann (N) avec :

- A) M. Delfín Colomé Pujol (C), Directeur général des relations culturelles et scientifiques, au MAE

Deux thèmes ont été abordés :

- 1) Le siège du Secrétariat de la Convention sur la biodiversité : C. a d'emblée souligné qu'il ne s'agissait pas d'un problème hispano-suisse mais d'une question de transparence dans le processus de prise de décision et des responsabilités du directeur général Tolba. L'Espagne considère la décision prise par Tolba en faveur de Genève comme siège du secrétariat intérimaire comme précipitée et discutable. C. informe sur la visite effectuée en Espagne, le 15 avril, par la canadienne Dowdswell, nouvelle directrice du PNUE. Il souligne que l'Espagne maintient sa candidature du secrétariat à Séville.

N. admet que la décision prise par Tolba en faveur de Genève le 30 décembre, soit un jour avant de quitter son poste de directeur général, peut paraître précipitée mais qu'elle s'inscrit dans un processus plus large : l'effort centralisateur du secrétaire général Boutros Ghali d'une part et la concentration des activités des N.U. dans le domaine de l'environnement à Genève d'autre part (point de départ de l'Org. Météorologique et bref historique de la "Maison de l'environnement"). N. souligne que l'offre espagnole pour Séville est très généreuse. Selon C., l'Espagne veut surtout que les termes de l'offre espagnole soient communiqués à tous les membres et que l'on fasse preuve de transparence dans le processus de décision. Une reconsidération de la décision prise par Tolba lui semble difficile, mais il reste pour l'Espagne la question "comment avaler la pilule Tolba". Il ressort de la discussion que la position espagnole sur la marche à suivre n'est pas encore décidée et que des divergences subsistent sur la question de savoir s'il faut ou non remettre en cause la gestion du problème par Tolba. C. reprend les arguments en faveur de la candidature espagnole, notamment sa spécificité géographique et sa propre richesse en matière de diversité jusqu'aux effets mobilisateurs d'une opinion publique espagnole encore en retrait sur des questions de protection de l'environnement.

En ce qui concerne la convention sur la biodiversité elle-même, les instruments de ratification par l'Espagne sont prêts mais on aimerait une décision prise en parallèle avec la Communauté Européenne.

- 2) C E R N : C. décrit ce problème avec beaucoup de franchise comme étant hispano-espagnol : il y a une controverse entre, d'une part, le Ministère de l'Education et la communauté scientifique très positifs et très intéressés au CERN et,

d'autre part, le Ministère de l'Industrie qui en porte le fardeau budgétaire et qui juge les retombées industrielles insuffisantes. C'est ce dernier qui est responsable de la dette. On discute actuellement une solution avec le Ministère des Finances qui pourrait consister en une sorte de "caisse blindée" qui ne serait pas touchée par les fluctuations budgétaires de l'Etat. C. souligne l'intérêt personnel que porte le Ministre des Affaires étrangères Solana au problème du CERN, lui-même physicien et connaissant personnellement cet organisme. C. assure que l'Espagne va s'acquitter de sa dette, en remboursant actuellement les intérêts importants et qu'elle ne quittera pas le CERN. En revanche, il faut revoir les termes de participation de l'Espagne qui sont aujourd'hui d'une "injustice flagrante". Il faudrait aussi faire payer les pays hôtes et revoir le budget exorbitant de ce "monstre" qu'est le CERN. N. replace le problème espagnol dans le cadre d'une préoccupation générale sur l'avenir du CERN. N. et C. évoquent la nécessité d'une discussion à fond et l'opportunité d'une réunion ministérielle des pays membres au moment opportun, c'est-à-dire d'ici un à deux ans.

L'entretien, qui s'est déroulé dans une atmosphère ouverte et agréable, se termine sur l'évocation d'une poursuite du dialogue à Berne vu que C. se rend assez souvent en Suisse, pour y avoir de la famille.

B) M. Domingo Jimenez Beltrán (J), Directeur général pour la politique et l'environnement, Ministère des Travaux publics et des Transports :

L'entretien est plus court que prévu car J. est très engagé dans le processus électoral déclenché il y a juste une semaine. J. souligne que le problème du Secrétariat de la Convention sur la biodiversité est entièrement du ressort du PNUE, que l'Espagne y voit un problème de transparence des décisions prises par Tolba qu'elle ne pourrait par ailleurs pas remettre en question. Selon J., il ne s'agit pas de priver la Suisse d'un siège mais d'en gagner un pour l'Espagne. J. avance comme arguments pour son pays son intérêt particulier pour les changements de climat, sa richesse en informations génétiques et son rôle comme pays le plus riche en nature "pure" de la Communauté Européenne.

En marge, J. explique que, en raison des élections, ni son Ministre, José Borrell, ni son Secrétaire d'Etat pour la politique de l'environnement, ne pourront assister à la Conférence ministérielle ayant lieu à Lucerne du 28 au 30 avril. Le lendemain, soit le 20 avril, les organisateurs de Lucerne et l'ambassade sont informés que ce sera justement M. Jimenez Beltrán qui dirigera la délégation espagnole à Lucerne.

- 4 -

J. souligne son intérêt à des contacts bilatéraux avec la Suisse et nous informe qu'une visite espagnole est en préparation dans le domaine de la recherche et de l'industrie chimique.

C) M. Lopez de Chicheri y Sainz (CH), Directeur des Organisations internationales, au MAE :

CH. s'intéresse aux "mouvements" actuels à Genève et à la perspective d'avenir de Genève en tant que centre international. N. y répond en brossant un bref tableau y inclus sur le nouveau directeur général et voit la perspective à court terme avec plus de dynamisme qu'à moyen et long terme, menacé par de nouveaux candidats comme Bonn, Tokyo ou d'autres.

On évoque brièvement les problèmes actuels au sein de la Commission Economique de l'Europe (proposition turque pour l'expulsion de la Yougoslavie). CH. se dit content des expériences de l'Espagne au Conseil de Sécurité, ce qui représente toutefois un énorme travail. L'un des objectifs prioritaires de la diplomatie espagnole est d'arriver à une certaine coordination communautaire (GB, F, E) qui, selon CH., serait en bonne voie. Quant au Sahara occidental, CH. espère qu'il y aura déjà de petits progrès dans la phase informelle des nouveaux efforts du Secrétaire général qui se terminera fin mai. L'Espagne ne peut s'engager sur le terrain qu'indirectement par la mise à disposition de moyens logistiques aux Iles Canaries (hôpitaux). CH. se montre très intéressé par le projet des casques bleus suisses. N. explique les objectifs de la Conférence humanitaire de Genève, du 30 août au 1er septembre. La discussion porte également sur le problème de la prolifération des conférences, surtout à niveau ministériel. On évoque la CSCE et les problèmes au sein de l'OMS pour terminer avec l'UNESCO. CH. explique la prise de décision tardive par M. Mayor du fait que celui-ci voulait d'abord s'assurer du soutien unanime des Douze.

L'Ambassadeur de Suisse
p.o.

R. Staub